



Protocole de remise des clés

REMISE ET RESTITUTION DES CLÉS DE MAISON ET D'APPARTEMENT

Ce protocole documente la remise de clés à Pfoten-Pfad Hundebetreuung pour la garde convenue. Il complète la convention de garde et les CGV sans les remplacer.

♦ PARTIES

NOM DU/DE LA DÉTENTEUR/TRICE _____ ADRESSE _____
TÉLÉPHONE _____ E-MAIL _____
NOM DU CHIEN _____

♦ CLÉS

NOMBRE DE CLÉS / SUPPORTS _____

TYPE

☐ Porte d'entrée ☐ Porte d'appartement ☐ Boîte aux lettres ☐ Garage / portail ☐ Boîte à clés / code
☐ Badge / puce

IDENTIFICATION / NUMÉRO _____

REMARQUE SUR L'ALARME / LE CODE (LE CAS ÉCHÉANT) :

♦ OBJET ET PÉRIODE

Les clés ne peuvent être utilisées que pour les prestations convenues :

☐ Service de prise en charge et de retour ☐ Service de promenade ☐ Garde de vacances / nuitée

DU (DURÉE LIMITÉE) _____ AU (DURÉE LIMITÉE) _____

☐ Durée indéterminée en cas de garde régulière



◆ DILIGENCE ET RESPONSABILITÉ

Pfoten-Pfad conserve les clés en lieu sûr et sans mention d'adresse. Aucune copie n'est faite et les clés ne sont pas transmises à des tiers.

L'utilisation se limite aux prestations convenues ci-dessus. Toute perte ou tout soupçon d'usage abusif doit être signalé immédiatement.

La responsabilité et l'assurance se conforment aux conditions générales en vigueur de Pfoten-Pfad.ch.

◆ REMISE

DATE DE REMISE _____

LIEU _____

SIGNATURE DU/DE LA DÉTENTEUR/TRICE

SIGNATURE PFOTEN-PFAD.CH

◆ RESTITUTION

DATE DE RESTITUTION _____

☐ Toutes les clés et tous les supports restitués intégralement

REMARQUES SUR LA RESTITUTION

SIGNATURE DU/DE LA DÉTENTEUR/TRICE

SIGNATURE PFOTEN-PFAD.CH



Confiance. Sécurité. Bien-être.